



Merci Patron !

Point d'indice, un dégel certes mais il n'y a pas de quoi pavoiser !

Au bout de 6 ans de gel de la valeur du point d'indice, après de nombreuses mobilisations dans la période, voilà enfin que le gouvernement accorde ce jour une aumône qui est loin de compenser les pertes subies. Cette bien modeste revalorisation se fera en deux étapes :

+ 0,6% au 1er juillet 2016

+ 0,6% au 1er février 2017

OUI il était possible de faire plus et mieux

en opérant d'autres choix politiques et budgétaires.

Éditorialistes de la presse du CAC 40 et poujadistes anti-fonctionnaires de tous bords n'ont cessé de médiatiser le coût (2,4 milliards d'euros d'augmentation pour 5,4 millions d'agents) de cette mesure pour les finances publiques. C'est oublier de préciser que plus de 7 milliards d'euros auront été pris dans les poches de fonctionnaires appauvris, sous les gouvernements Sarkozy et Hollande depuis 2010, par des traitements indiciaires décrochés de l'inflation !

C'est faire l'impasse aussi sur les 41 milliards d'argent public dilapidés dans le pacte de responsabilité et sur les 18 milliards du CICE (crédit d'Impôt dit "pour la Compétitivité et l'Emploi") versés en 2016 dont la traduction concrète a été l'accroissement de 30 % des dividendes des actionnaires des entreprises bénéficiaires. C'est aussi sans compter les quelques 60 à 80 milliards d'euros perdus chaque année à cause de la fraude fiscale !

Dégel du point d'indice certes...

Si chacun(e) peut se réjouir de voir ainsi cesser la politique de gel du point, il n'y a pas de quoi sortir le champagne ! Et cette avancée doit être prise pour ce qu'elle est : un geste symbolique, à l'approche d'une nouvelle élection présidentielle, mais qui ne remet pas fondamentalement en cause la politique d'appauvrissement.

Une trop faible augmentation

Si la politique de gel est récente, le décrochage de la valeur du point d'indice (4,6303 mensuels bruts depuis 2010) ne l'est malheureusement pas...et les **5 centimes d'euros mensuels bruts d'augmentation** du point qui viennent d'être concédés ne vont fondamentalement pas changer les choses !

Les 1,2 % d'augmentation, qui viennent d'être annoncés, sont donc loin de compenser les pertes induites par des revalorisations insuffisantes depuis 20 ans. Et même sur la période récente, **il aurait fallu plus de 6 % d'augmentation** et non 1,2 % pour seulement mettre la valeur du point d'indice au niveau de celle de 2010.



Cela va rapporter combien à chacune et chacun d'entre nous ?

Le calcul est simple, le point d'indice passera donc au 1er février 2017 à 4,68 euros. Vous multipliez ce chiffre par votre indice de rémunération et vous saurez de combien vous pourrez disposer en plus !

Exemples :

- un agent de catégorie C à l'échelle 5 du 8ème échelon, indice 360, gain mensuel brut : + 17,6 euros ;
- un agent de catégorie B du 10ème échelon, indice 451, gain de 22,4 euros ;
- un agent de catégorie A du 8ème échelon, indice 524, gain de 26,1 euros. ■





Chez nous !

Nous avons organisé notre première assemblée générale des adhérents.

Plus d'une cinquantaine de nos adhérents sur 162 ont répondu présent, cela peut paraître peu mais proportionnellement c'est un bon début. En effet et il est difficile parfois de s'absenter une journée de son service et nous le comprenons.

Mais cela reste pour nous une occasion de "respiration", de démocratie interne ou chacun et chacune a pu se rendre compte de notre activité intense sur l'année écoulée. La diversité des intervenants et la tenue des interventions a été aussi l'occasion de se rendre compte que "l'herbe n'est pas forcément plus verte ailleurs !"

Cette assemblée générale a aussi été l'occasion de faire valider quelques règles de fonctionnement interne à notre structure, entre autre la durée des mandats des permanents, avec comme idée première d'être avant tout un outil collectif au service de tous.

Chacun et chacune apportant ainsi sa contribution à la construction d'un syndicat qui propose, discute et n'hésite pas à AGIR !

En conclusion, ce moment qui a été aussi convivial aura lieu tous les ans.

Longue vie à SUD, un an seulement...et plus de tétine déjà ! ■

A côté de chez nous...

Parallèlement à cela, ce trimestre a été pour nous aussi l'occasion d'organiser de nombreuses réunions d'information syndicale avec plus ou moins de succès. Mais l'addition de toutes ces rencontres fait état que près de 400 personnes sont venues à un moment ou à un autre sur les différents sujets que nous proposons.

Ce qui reste modeste aux regards du nombre d'agents de notre collectivité, plus de **5 000**, pour l'instant ! Mais qui fait état malgré tout d'une envie de débat !

Encore une fois, et ça va mieux en le disant, une critique parfois acerbe du syndicalisme en général nous est remontée, nous l'entendons et comme adressée dans un tract en direction du service des jardins et de la biodiversité, nous l'assumons !

Mais SUD, on aime ou on n'aime pas, mais on ne pourra pas nous reprocher d'essayer de faire bouger les choses !

Faire, c'est s'exposer aux critiques, et nous sommes de ceux-là et, bien entendu, notre autocritique est permanente et heureusement ! Mais comme le dirait un ancien chef d'équipe du service propreté à la retraite depuis : *le monde se divise en deux catégories, d'un côté "les faisons de l'autre les disous !"*

Pour notre part nous avons choisis ! ■





C'est arrivé près de chez nous...

COOPERL

Entamée le 25 février à Lamballe, la grève des travailleurs de l'abattoir contre le blocage des salaires, ainsi que la remise en cause du 13ème mois et de la prime d'ancienneté, s'est poursuivie toute la semaine suivante.

Elle s'est même étendue à Montfort-sur-Meu et à Saint Maixent dans les Deux Sèvres. Leur mouvement est populaire parmi la population et les travailleurs des environs.

Tout le monde sait que leurs conditions de travail sont difficiles et que les patrons leur en demandent toujours plus en les payant le moins possible.

C'est le ras-le-bol général qui s'exprime dans cette grève.

Bien sûr, la partie n'est pas gagnée, mais ce mouvement le plus long de toute l'histoire de l'entreprise, laissera des traces durables.

Des liens de solidarité sont nés dans l'action et nous nous devons de regarder leur combat avec respect car, là où l'on pense que la fatalité et la résignation ont gagné, il reste malgré tout toujours quelques braises pour rallumer la flamme d'une révolte légitime !

Et ça ne se passe pas à l'autre bout du monde mais ici près de chez nous. Honneur aux salariés de la **COOPERL** ! ■

maisons de retraite

Jeudi 3 mars, plusieurs dizaines de nos collègues des maisons de retraite se sont rassemblés plusieurs heures devant la maison de retraite **Raymond thomas à Villejean** pour faire entendre leur mécontentement à la mairie.

La mairie, via le CCAS, impose des horaires et des congés qui rendent la vie impossible

aux agents, en particulier aux nombreuses femmes seules avec des enfants, qui peuvent dépenser jusqu'à 500 euros par mois de frais de garde, dus aux horaires atypiques, sur un salaire de 1 300 euros.

À vouloir fonctionner à effectif réduit, voilà le résultat !

Et comme il n'y a pas de petites économies, même les chaussures de travail ne sont pas fournies.

Cela fait un an que l'on étudie la question avec un groupe de travail ! Les agents réclament donc, outre ces chaussures, trois semaines complètes de congés d'affilées l'été et le respect des onze heures de repos entre deux journées de travail. C'est-à-dire ne plus commencer à 6 h quand ils terminent à 21 h la veille, ce qui, comme ils le disent dans une chanson, donne aux résidents l'impression que les agents vivent sur place !

Dans une ambiance festive mais déterminée, beaucoup sont venus participer avant leur prise de poste ou à leur pause, ainsi que des agents des crèches (qui ont fait grève l'année dernière), voire même d'autres services qui, sur leur temps de pause du midi, sont venus en soutien.

Dimanche 6 mars, à l'occasion de la fête des grands-mères, l'opération a été reconduite : chansons, drapeaux Sud, slogans, montagne de chaussures usagées, galettes saucisses, tracts et jonquilles pour s'adresser aux familles des résidents. Depuis, le combat continue ! On ne lâche rien ! ■



les infos de la section SUD Ville de Rennes, CCAS, Rennes Métropole



Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Nos quatre représentants SUD au CHSCT depuis les élections professionnelles ont déjà traité de nombreux dossiers tant au CHSCT restreint qui sont en nombre bien plus importants que dans les pléniers. S'y ajoutent les passages réguliers dans les services souvent à l'appel des agents.

Ainsi à la Direction des sports, c'est l'ensemble des équipements sportifs qui a été visité où nos représentants SUD ont su pointer entre autre des problèmes de vestiaires, de salle de pause... Pour rappel, ce point est un engagement du programme électoral de SUD.

L'invasion des rats à l'école de Trégain en novembre a été bien gérée grâce à la ténacité de SUD.

Nos représentants SUD CHSCT marquent aussi leur présence dans ces instances par leurs nombreuses déclarations (conditions de travail des agents dans les maisons de retraite et dans les crèches collectives, augmentation des agressions verbales et/ou physiques des usagers vis-à-vis des agents (bibliothèques, DIAP, piscines, crèches...))

Ils participent également au comité de suivi gestes et postures pour le Service d'aide à Domicile (SAAD) au niveau départemental.

L'année 2016 démarre avec son calendrier de visites de sites et ses nombreux dossiers :

les vestiaires aux services des jardins, les locaux du service DPMDP ainsi que par l'envoi de nombreux courriers concernant la cuisine centrale, les crèches, les écoles, les bibliothèques...

N'hésitez pas à contacter vos représentants:

- Alain Husson (Direction des Bâtiments Publics Maintenance Régie) ;
- Anthony Gerno (Direction des Jardins et de la Biodiversité) ;
- Evelyne Letargat (Direction des Jardins et de la Biodiversité) ;
- Christine Failler (permanente syndicale, Direction Petite Enfance).



suivez l'actualité de la section Sud Rennes sur sud-ct35.org

